

Image not found or type unknown



Naturalisation-Avis defavorable

Par **bleuciel**, le **27/11/2013 à 10:29**

Bonjour,
Je viens de recevoir un avis defavorable pour la suite de mon dossier de naturalisation, car je suis separee a l'amiable depuis 9 voir 10 ans avec le pere de mes enfants qui ont la nationalite francaises par decret,le refus est que(mon mari) ne reside pas en france, alors il n'y a pas d'attaches familiales.
J'ai 2 mois pour faire recours, mais je ne sais pas par quoi commencer?
Est-ce que le fait de faire recours peut aboutir a quelque chose,ou cela sera juste une perte de tps.
J'ai besoin de tout les avis des personnes qui ont vecu la meme situation, ou bien les reponses de personnes qui sont juriste ds le domaine de naturalisation.
Urgent, Urgent Merci a vous tous